

N° 181  
13 décembre 2006  
Mensuel

## L'administration d'antan

### Dans ce numéro



#### ACTUEL

- Catherine Martin, cheffe du Service pénitentiaire. 2
- Daniel Berner, chef du futur Service du développement territorial. 2
- Sandra Nicollier, vice-chancelière. 2
- Un guide romand auquel le DINF a collaboré primé pour son excellence. 3
- Nouveaux locaux à la rue Mornex pour le secteur des passeports. 12



#### PRATIQUE

- Achat d'un bien immobilier avec son deuxième pilier: quelles prestations? 4



#### TRAVAILLER

- Nos salaires en 2007. 4
- Les activités annexes. Précisions du chef du SPEV. 5
- Organiser activement sa retraite avec le Mouvement des aînés vaudois. 11



#### AUTREMENT DIT...

- L'île de Peilz, au large de Noville, aurait appartenu à l'Angleterre. Vrai ou faux? 10



#### MEMENTO

- Le Musée de l'Elysée organise la première rétrospective européenne du photographe japonais Shoji Ueda. 16



MUSÉE DE L'ÉLYSÉE, LAUSANNE

Dans son deuxième volume sur l'histoire de l'administration cantonale vaudoise, l'archiviste cantonal Gilbert Coutaz explore la période charnière s'étendant de 1886 à 1970, entre permanence et évolutions. **pages 7 à 9**

## 12 000 élèves ont osé tous les métiers

La quatrième édition de la journée *Oser tous les métiers* a vu quelque 12 000 élèves explorer le monde professionnel de leurs parents le 9 novembre dernier. Un succès constant – un élève sur deux des classes vaudoises de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> y a pris part – qui s'est également vérifié dans la participation des animations organisées pour les enfants des collaborateurs de l'administration: 50 filles ont siégé au parlement tandis que 40 garçons ont participé aux ateliers en soins infirmiers. «Le plus gratifiant est que 80% des participants ont choisi de vivre cette journée avec un parent du sexe opposé», se réjouit



Sept élèves ont vécu une journée au rythme de l'Administration cantonale des impôts avec un accompagnant: Luana et Ricardo Cascales, Deborah et Gérard Clot, Alexia et Sylvie Henny, Pauline et Jean-Philippe Rieille, Henri et Véronique Clot, Maelle et S. Luinetti et Brendan avec France Testuz.

Stéphanie Siggen, du Bureau de l'égalité, organisateur de l'événement. – AG

## Daniel Berner, chef du Service du développement territorial

La fusion des services de l'aménagement du territoire (SAT) et des améliorations foncières (SAF) sera effective le 1<sup>er</sup> juillet 2007 avec la constitution du Service du développement territorial (SDT). Daniel Berner, actuel chef a.i. du SAT, dirigera la future entité et conduit les travaux de fusion.

Entré dans l'administration cantonale en 1982, Daniel Berner (photo) a été adjoint au chef de l'Office cantonal de protection des eaux, puis délégué cantonal à l'environnement. Son action comme chef du SAT a.i. depuis 2005 a permis de



moderniser le fonctionnement du service, et de développer des projets stratégiques dont celui de Plan directeur cantonal.

Roland Prélaz-Droux, chef du SAF depuis 2002, a quant à lui décidé de

poursuivre sa carrière en tant que professeur en charge du développement territorial au sein de la Haute école d'ingénieurs et de gestion à Yverdon-les-Bains. Docteur en sciences techniques, il avait travaillé plusieurs années à l'EPFL, notamment comme maître d'enseignement et de recherches au sein de la faculté ENAC (environnement naturel, architectural et construit).

## Catherine Martin, cheffe du Service pénitentiaire

Le Conseil d'Etat a nommé Catherine Martin en qualité de cheffe du Service pénitentiaire dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Directrice des Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe qu'elle dirige à l'entière satisfaction du Conseil d'Etat, Catherine Martin assume la conduite ad intérim du Service pénitentiaire depuis octobre dernier.

Catherine Martin est au bénéfice d'une licence ès Lettres et d'un Mastère en administration publique. Elle capitalise une grande expérience du terrain et s'est vu confier, dans



le cadre de son parcours professionnel, différents postes à responsabilités importantes dans des contextes exigeants et sensibles. Elle dispose d'une bonne connaissance du monde pénitentiaire.

Après une mise au concours du poste de chef du Service pénitentiaire en deux temps, la délégation du Conseil d'Etat à la sécurité a porté son choix sur Catherine Martin. Le Conseil d'Etat a confirmé ce choix lors de sa séance du 22 novembre. Le Gouvernement voit en Catherine Martin une femme engagée dans son domaine, ayant la volonté de relever des défis.



Philippe Guillemin, né en 1948, ingénieur ETS, radical de l'arrondissement de Morges, a été assermenté le 14 novembre 2006 en remplacement d'Isabelle Moret, démissionnaire suite à son élection au Conseil National.



## Vice-chancelière assermentée et départ du vice-chancelier au Service de la population

Plusieurs cadres de la Chancellerie et du Service de la population (SPOP) changeront prochainement de fonctions.

Vice-chancelier depuis huit ans, Pierre-Alain Uberti est devenu, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, suppléant du chef du Service de la population et responsable du secteur juridique de ce service. Service où il s'impliquera notamment dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions fédérales sur l'asile et les étrangers et la conduite de projets de réorganisation et de modernisation.

### Sandra Nicollier vice-chancelière

Sandra Nicollier (photo), conseillère stratégique à la Chancellerie, a quant à elle été assermentée en qualité de vice-chancelière par le Conseil d'Etat. Depuis avril 2004, Sandra Nicollier assure notamment la planification stratégique des travaux du Conseil d'Etat et supervise la préparation des séances de réflexion du Gouvernement. Tout en

poursuivant ces activités à son nouveau poste, elle secondera dès à présent le chancelier dans ses tâches, notamment le suivi des séances hebdomadaires du Conseil d'Etat.



### Conseiller à la Chancellerie

A compter du 1<sup>er</sup> février 2007, la Chancellerie bénéficiera par ailleurs du concours de Christian Raetz, comme conseiller juridique. Aujourd'hui coordinateur en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme au SPOP, celui-ci a décidé de réorienter sa carrière.



Editeur: Etat de Vaud.  
 Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
 Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.  
 Ligne graphique: Fabio Favini.  
 Impression: Presses centrales Lausanne.  
 Correspondance à adresser à *La Gazette*,  
 place du Château 6, 1014 Lausanne.  
 Téléphone: 021/ 316 05 15  
 Fax: 021/ 316 40 52  
 E-mail: info.gazette@vd.ch

# Guide romand des marchés publics primé

L'objectif du concours est de célébrer l'excellence publique, mais aussi de faire connaître des projets novateurs et d'inspirer ainsi d'autres administrations. Organisé conjointement par la Société suisse des sciences administratives (SSSA) et l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), le prix de l'Excellence dans les services publics vivait sa deuxième édition cette année. Six projets ont été primés parmi les 19 candidatures déposées. Une autre réalisation intercantonale, le site orientation.ch, a été lauréate dans la catégorie collaboration intercantonale exemplaire. A noter enfin que d'autres services vaudois ont présenté un projet en 2006: le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) et le Service d'analyse et de gestion financière (SAGEFI).

## Coordonné par la Conférence romande des marchés publics

Le guide romand pour les marchés publics a été réalisé à l'initiative de Michel

*Le 24 novembre dernier, le guide romand pour les marchés publics recevait, à Berne, le prix de l'Excellence dans les services publics, catégorie gouvernance et partenariat.*



Paul Graber, chef de la division des routes nationales au Service des routes, Michel Rubattel, secrétaire général adjoint au DINF, ont collaboré à la rédaction du guide primé.

Rubattel, secrétaire général adjoint au Département des infrastructures, et coordonné par la conférence romande des marchés publics. Ont participé également aux travaux d'élaboration et de rédaction du guide: Alexandre Antipas, architecte au

Disponible sous la forme d'un classeur et téléchargeable sur le site du système d'information sur les marchés publics, simap.ch, pages vaudoises. Un CD-ROM interactif et la version allemande seront disponibles en février 2007.

Service immeubles, patrimoine et logistique, et Paul Graber, chef de la division des routes nationales au Service des routes.

## Matière complexe rendue accessible

Le guide répond au besoin de vulgarisation d'une matière complexe et dont l'application a été parfois problématique, en raison d'un grand nombre de textes de droit traitant de l'attribution des marchés publics, de procédures, etc. Il répond aussi au vœu d'harmonisation des pratiques cantonales. Le guide propose des documents standardisés, des schémas, des textes explicatifs, des recommandations et des exemples permettant aux professionnels et aux néophytes de se familiariser avec les bases juridiques.



## COURRIER

# Après une parenthèse à temps partiel, comment récupérer un 100%?

Dans votre dernier numéro (et aussi dans un précédent) vous avez consacré un article à la réduction de temps de travail et plus particulièrement au fait qu'elle est devenue plus facile pour les pères qui souhaitent consacrer plus de temps à leur famille. C'est très bien, mais qu'en est-il d'un retour à 100%? Il se dit que les fractions d'ETP libérées sont réattribuées et que pour reprendre un plein temps il faut retrouver des pourcents d'ETP,

est-ce vrai? Y-a-t'il aussi des facilités dans ce domaine?

Avant la nouvelle LPERS il existait «le menu horaire» qui offrait de la souplesse à l'aller et au retour, n'y-a-t'il pas eu des pertes dans ce domaine?

Rémy Pasche, CCT

Ce collaborateur fait référence à une directive relative à l'aménagement du temps de travail sous forme de «menu horaire», fondée sur le Décret du Grand Conseil du 15 décem-

bre 1997 fixant la politique salariale pour l'année 1998.

Cet aménagement du temps de travail permettait de réduire le taux d'activité avec une diminution de salaire proportionnelle. Le retour à l'ancien taux était garanti si l'employé ou l'employeur le demandait. De par le fait qu'elles étaient liées à la politique salariale, ces mesures revêtaient un caractère temporaire.

S'agissant du système actuel, il est exact que lorsqu'un collaborateur réduit son taux d'acti-

vit, il ne peut pas exiger par la suite de revenir au taux initial. Sauf accord contraire des parties, il est possible en effet que l'autorité d'engagement utilise le pourcentage cédé pour d'autres postes. Dans cet esprit, la directive Druide 11.1.1 prévoit qu'une période test de six mois peut être introduite à la demande d'une des parties. Ce délai devrait permettre aux parties de prendre une décision quant au taux d'occupation futur.

SPEV/BEFH



# Progression des salaires à l'Etat en 2007

*Les salaires progresseront en 2007 à la faveur d'une inflation faible, de la suppression de la contribution de crise et de l'augmentation des allocations familiales.*

Les salaires des collaborateurs de l'Etat de Vaud bénéficiant de l'augmentation annuelle légale connaîtront une progression située entre 2 et 3,3 % entre 2006 et 2007. L'exemple illustré par le graphique ci-contre représente le traitement d'un employé d'administration en classe 14, soit 5000 francs bruts par mois avec 13<sup>e</sup> salaire, à quoi s'ajoutent les montants des allocations familiales pour deux enfants en âge scolaire.

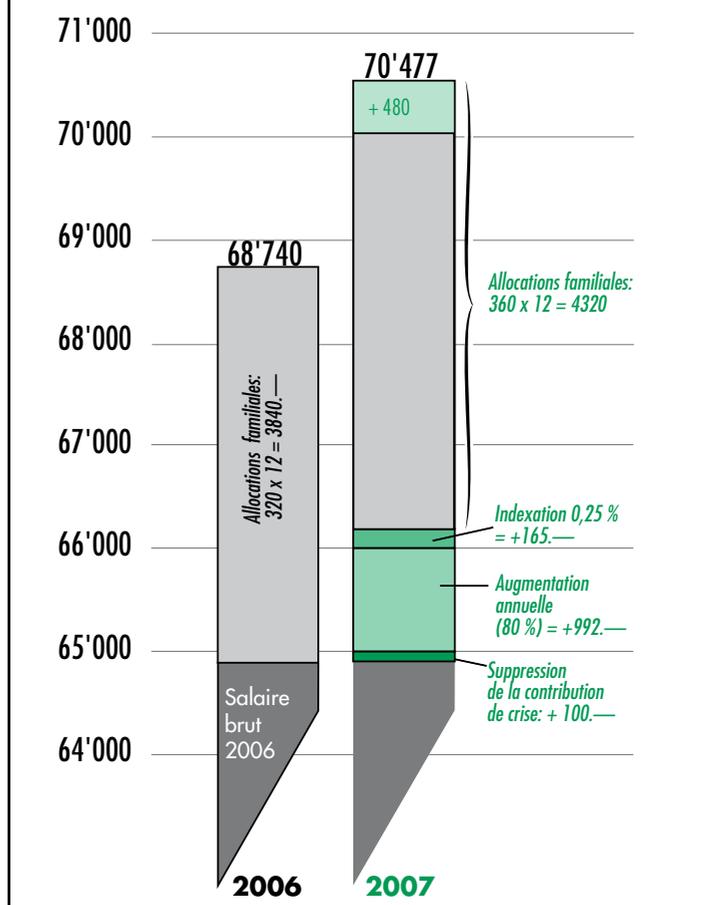
La progression, dans cet exemple, est de 2,53 %. Elle se compose de quatre facteurs:

- 1) la contribution de crise prévue par la Convention salariale est supprimée pour 2007,
- 2) l'augmentation annuelle, allouée à raison de 80 % selon la Convention salariale, se monte à 992 francs,
- 3) l'indexation, fixée à 0,25 % par la Convention salariale, est proche de la pleine compensation du renchérissement, puisque l'inflation n'est, cette année, que de 0,3 %.
- 4) les allocations familiales passent de 160 à 180 francs par enfant et par mois, d'où une progression de 480 francs.

## Variations selon le niveau du salaire, l'âge ou la situation de familiale

La progression du salaire n'est pas identique pour toutes les classes salariales, du fait que la contribution de crise était perçue uniquement sur la part du salaire excédant 60 000 francs. La progression sera évidemment moins importante pour les collaborateurs qui ont épuisé leurs droits à l'augmentation annuelle, de même que pour ceux qui n'ont pas d'enfants. Mais elle comprendra en tout cas, au minimum, l'indexation de 0,25 %.

## Traitement d'un 1<sup>er</sup> employé d'administration (classe 14) ayant deux enfants en âge scolaire



## Votre prévoyance, vos questions

### Versement anticipé: une décision mûrement réfléchie

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions.

**«Lorsqu'on prend son deuxième pilier pour devenir propriétaire, doit-on s'attendre à une baisse des prestations ?»**

Dans *La Gazette* de novembre, nous avons vu que, moyennant certaines limitations, les assurés de la CPEV pouvaient recourir à l'argent de leur prévoyance professionnelle pour devenir propriétaire. Cela ne va pas, bien entendu, sans conséquence tant sur le plan des prestations que des impôts.

Ainsi, tous les versements anticipés entraînent, de façon proportionnelle, une

diminution des prestations assurées. Prenons l'exemple d'un assuré entré à la CPEV à l'âge de 30 ans, dont le salaire cotisant est de 78 125 francs, et qui demande, à l'âge de 45 ans, un versement anticipé total. Cet assuré perd donc près de la moitié de ses prestations. Le recours au versement anticipé doit donc être une décision mûrement réfléchie.

	Avant	Après
Montant maximum disponible	CHF 150 000.—	—
Age d'entrée dans la caisse	30 ans	45 ans
Prestation de retraite à 62 ans et d'invalidité totale	51,2% du dernier salaire assuré	27,2% du dernier salaire assuré

### Assujettissement à l'impôt

L'assuré qui bénéficie d'un versement anticipé est assujéti à l'impôt sur la prestation en capital provenant de la prévoyance professionnelle. S'il rembourse ce versement dans les délais légaux (trois ans avant l'âge minimum de la retraite), il pourra demander à l'administration fiscale la restitution de l'impôt, sans les intérêts. A noter que le remboursement minimal est de 20 000 francs, et que l'assuré est dans l'obligation de rembourser la totalité de son versement s'il revend son logement.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site [www.cpev.ch](http://www.cpev.ch).

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse [info.gazette@vd.ch](mailto:info.gazette@vd.ch).

# Activités accessoires: ce qui doit être déclaré

*Les collaborateurs de l'Etat doivent annoncer leurs activités accessoires. Mais lesquelles exactement? Les précisions recueillies auprès de Filip Grund, chef du SPEV.*

La loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, en vigueur depuis 2003, prévoit à son article 51 que les collaborateurs informent l'autorité d'engagement des activités accessoires qu'ils exercent ou souhaitent exercer. Bien qu'une directive d'application ait été adoptée, aucun dispositif n'avait été mis en œuvre.

Aussi le Conseil d'Etat a-t-il décidé en avril dernier d'approcher tous les collaborateurs de l'Etat afin qu'ils annoncent leurs activités accessoires, et d'en vérifier la compatibilité avec leur fonction au sein de l'Etat. Le Service du personnel a été chargé de superviser cette tâche qui se poursuit actuellement.

## Qu'est-ce qu'une activité accessoire?

Est considérée comme activité accessoire toute activité ponctuelle, occasionnelle ou durable exercée en sus de l'activité à temps complet ou à temps partiel accomplie pour l'Etat. Il peut s'agir d'une activité salariée, indépendante ou non rémunérée.

*Les activités syndicales et les charges publiques, dans le cadre d'un Conseil communal ou d'une Municipalité par exemple, ne sont pas des activités accessoires.*

## Quand une activité accessoire doit-elle être annoncée?

Le recensement des activités accessoires est soumis aux dispositions sur la protection des données. Ainsi, les informations relatives à des activités accessoires à caractère religieux ou philosophiques, de même que celles se rapportant à la sphère intime ou permettant d'établir un profil de personnalité sont considérées comme des données sensibles par la Règleme nt d'application de la LPers. De ce fait, elles ne doivent pas être annoncées.

*Le fait, pour un collaborateur, d'être membre d'un conseil de paroisse, ou d'une association militant pour la protection de la nature, ne doit pas être annoncé.*

Lorsqu'il ne s'agit pas de données sensibles, il faut distinguer le devoir d'annoncer des activités rémunérées de celui d'annoncer des activités non rémunérées.

### Activités rémunérées

Les collaborateurs doivent annoncer les activités rémunérées, qu'elles s'exercent durant l'horaire de travail ou en dehors de celui-ci. Les activités accessoires des collaborateurs occupés à temps partiel ne doivent cependant être annoncées que lorsqu'elles peuvent s'avérer incompatibles avec l'activité exercée à l'Etat.

*Une activité de secrétaire à 20% dans un cabinet médical n'est pas incompatible avec celle de secrétaire à 60% exercée à l'Etat,*

## Quand une activité accessoire peut-elle s'avérer incompatible avec la fonction?

Avant de décider si une activité accessoire est incompatible, l'autorité d'engagement procède à une pesée des intérêts entre les libertés constitutionnelles, qui seraient restreintes par une interdiction d'exercer cette activité, et la bonne exécution de l'activité principale du collaborateur.

L'incompatibilité entre l'activité accessoire d'un collaborateur et sa fonction au sein de l'Etat peut résulter d'un conflit d'intérêt, d'un problème de durée ou de fréquence, ainsi que du cumul de gains excessif.

### Conflit d'intérêt

Un conflit d'intérêt peut se produire notamment dans les circonstances suivantes:

- L'activité accessoire ou son domaine d'application est identique ou très proche de celui de l'activité exercée à l'Etat, de sorte qu'une concurrence déloyale pourrait s'installer.

*Ce serait le cas d'un juriste qui travaillerait dans le domaine de l'asile, et dont l'activité consisterait à dispenser à titre indépendant des conseils juridiques en matière d'asile.*

- L'activité accessoire viole les principes fondamentaux de l'Etat.

*Ce serait le cas d'un chef de service qui présiderait en outre une association défendant des thèses racistes.*

- L'activité exercée peut laisser croire ou faire croire à des tiers qu'elle est réalisée pour le compte de l'Etat, et trompe de ce fait les administrés.

*Ce serait le cas d'un architecte occupé à l'Etat, qui prendrait une activité indépendante en qualité d'architecte.*

- La sphère d'influence du collaborateur dans son activité accessoire peut lui faire

*et ne doit donc pas être annoncée.*

*Pour un fonctionnaire de Police occupé à temps partiel, l'activité d'agent de sécurité dans une société privée peut s'avérer incompatible, et doit donc être annoncée.*

### Activités non rémunérées

Les collaborateurs annoncent les activités non rémunérées lorsqu'elles peuvent s'avérer incompatibles avec l'exercice de leur fonction.

*Pour un économiste, la présidence d'une association organisant des camps de vacances pour enfants, ou le fait d'être musicien au sein de groupe amateur ne sont pas incompatibles avec la fonction, et ne doivent de ce fait pas être annoncés.*

prendre des décisions s'opposant aux intérêts de l'Etat.

*Ce serait le cas d'un cadre dirigeant qui serait membre du conseil d'administration d'une société prestataire de services de l'Etat.*

### Durée et fréquence

L'activité accessoire peut se révéler incompatible avec l'activité exercée à l'Etat lorsque sa durée et/ou sa fréquence influe négativement sur les prestations du collaborateur. L'autorité d'engagement s'assurera en outre que le cumul des activités ne porte pas préjudice à la santé du collaborateur.

*Ce serait le cas d'un collaborateur occupé à plein temps qui travaillerait chaque nuit comme barman.*

### Cumul de gains excessif

L'activité accessoire peut être incompatible lorsque, eu égard au temps qui lui est consacré notamment, elle procure des gains très importants.

Le cas échéant, lorsqu'une activité accessoire est exercée partiellement ou complètement sur l'horaire de travail, l'autorité d'engagement peut poser comme condition à son autorisation que tout ou partie du gain réalisé par cette activité accessoire soit versée à l'Etat.

## Bilan provisoire

La récolte et l'analyse des informations devraient être achevées d'ici la fin de l'année. Certains services ont d'ailleurs déjà terminé depuis plusieurs mois. A la connaissance du SPEV, aucune activité accessoire annoncée n'a été considérée jusqu'ici comme incompatible avec la fonction.

## Géoréférencement: localisez vos adresses avec Typo3

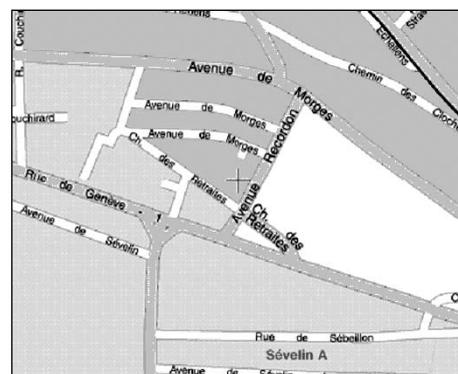
Une carte géographique ou un plan affiché à l'écran pourra désormais aider les visiteurs à mieux repérer les adresses des services et autres entités de l'Etat de Vaud présentées sur son site internet [www.vd.ch](http://www.vd.ch). Depuis fin novembre, chaque contributeur créant des pages web pour son service avec Typo3 peut en effet facilement insérer une carte de localisation des bâtiments présentés.

Le Guichet cartographique du Canton de Vaud et de la Direction des systèmes d'in-

formation ont collaboré à mettre en place cette possibilité.

Toutes les explications pour l'employer se trouvent dans le Manuel Typo3, sous Géoréférencement. Aujourd'hui il est facile de présenter une carte précise de vos bâtiments.

Le 31 décembre 2006, l'ancien outil Swissgeo permettant de localiser un service de l'Etat sur une carte sera abandonné. Toutes les localisations sur le site [vd.ch](http://vd.ch) seront réalisées avec la nouvelle solution.



## BOUQUINER

## L'annuaire statistique: 30 ans et toujours une bonne mine

Avec sa nouvelle édition 2006 enrichie, l'Annuaire statistique Vaud du SCRIS fête son trentième anniversaire. Comme les années précédentes, paraissent simultanément les deux annuaires thématiques consacrés à la formation pour l'un, à la santé et au secteur social pour l'autre. Soit trois bonnes raisons de s'offrir ou d'offrir le canton déchiffré pour les Fêtes.

### Renseignements à foison

Sait-on qu'en 2005, le Pays-Bas sont devenus le premier client étranger de l'économie vaudoise, devançant l'Italie et les Etats-Unis avec des achats en hausse de 66%? L'année dernière toujours, les Vaudois ont consommé 16,3% d'énergie de plus qu'en 1990, alors que la population n'a augmenté que de 13,9% dans cet intervalle. Le nombre d'accidents de la circulation a diminué régulièrement dans le canton, passant de 9300 au début des années nonante à 5416 en 2005. Lors des dernières élections au Conseil national, le taux de participation vaudois a progressé de plus de 11 points, passant la barre des 40% grâce à l'introduction du vote par correspondance. Ce sont quelques informations utiles et originales que l'on

*La nouvelle édition 2006 de l'Annuaire statistique Vaud du SCRIS s'accompagne de deux annuaires thématiques consacrés à la formation et à la santé et au social.*



peut extraire des milliers de données fournies par l'Annuaire statistique Vaud, au fil de ses 19 chapitres thématiques, 548 pages et autant de tableaux ou graphiques en couleur.

Parmi les nouveautés qui viennent enrichir cette trentième édition, on peut signaler le développement du chapitre Tourisme avec l'intégration des résultats de la nou-

velle statistique suisse de l'hébergement, ainsi que les compléments apportés au chapitre Construction et logement. L'Annuaire statistique Vaud s'accompagne depuis plusieurs années d'une carte des communes du canton actualisée au gré des fusions. Au moment où le découpage territorial du canton passe de 19 à 10 districts, l'ouvrage présente pour la première fois une carte en couleurs permettant de situer les 378 communes vaudoises dans leur nouvelle entité.

### Des sommes spécialisées

La seconde édition de l'Annuaire statistique formation Vaud ainsi que la cinquième édition de l'Annuaire statistique santé-social Vaud paraissent conjointement. Ces recueils thématiques s'adressent à un large public, qui va du professionnel spécialisé jusqu'au patient curieux ou au parent d'élève, en passant par les autorités politiques. Leur objectif est de rassembler un maximum d'informations statistiques, existantes par ailleurs mais souvent peu accessibles ou disséminées. Bien que privilégiées, les données qui concernent le canton de Vaud et sa population ne sont pas isolées et de nombreux indicateurs permettent des comparaisons intercantionales, voire internationales.

Au bénéfice d'un succès toujours croissant, les trois annuaires du SCRIS paraissent cependant pour la dernière fois sous leur forme actuelle. Dès l'an prochain, ils seront regroupés en un seul volume entièrement remanié en fonction d'un partenariat plus développé avec l'Internet. A moins de deux semaines des Fêtes de Noël, c'est donc bien une édition «collector» que propose la Statistique vaudoise!

### Coupon de commande\*

### Nb. d'exemplaire(s)

ANNUAIRE STATISTIQUE VAUD 2006, SCRIS, 548 pages couleur, prix CHF 52.20 (frais de port en plus): .....

ANNUAIRE STATISTIQUE SANTE-SOCIAL VAUD 2006, SCRIS, 212 pages couleur, prix CHF 33.- (frais de port en plus): .....

ANNUAIRE STATISTIQUE FORMATION VAUD 2006, SCRIS, 202 pages couleur, prix CHF 33.- (frais de port en plus): .....

M. Mme Nom: ..... Prénom: .....

Adresse ..... Code postal ..... Localité .....

\* Découper et retourner ce coupon à l'adresse suivante:

SCRIS - Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne, ou commander par tél: 021 316 29 99, fax: 021 316 29 50, e-mail: [info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)



# Des ronds de cuir aux technocrates

*Et si la vie de l'administration vaudoise n'était qu'un éternel recommencement? Au fil de sa longue histoire et de celle nos collègues d'hier, Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales, évoque certains de ses épisodes les plus marquants.*



Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales et auteur d'une série sur l'histoire de l'administration cantonale vaudoise dont le 2<sup>e</sup> volet vient de paraître.

De la calligraphie à la machine à écrire, des copies-lettres aux photocopieurs, des commissionnaires au téléphone automatique, des registres aux premiers ordinateurs, des ronds de cuir aux technocrates: entre 1886 et 1970, la mutation technique et humaine du XX<sup>e</sup> siècle trouve un reflet fidèle dans l'évolution de l'administration vaudoise. En historien, Gilbert Coutaz poursuit son étude approfondie des archives cantonales, dans le 2<sup>e</sup> volet d'une série initiée lors du Bicentenaire vaudois. En une centaine de pages denses, ce nouveau volume explore, par le menu,

cette période charnière de notre histoire. Mais si la vie a totalement changé dans les 90 années étudiées, on note pourtant la permanence de certains faits...

**– Entre 1886 et 1970, comment l'administration vaudoise évolue-t-elle ?**

– Druet voit juste quand il écrit que l'histoire des institutions reflète celle d'une société. En 1886, l'administration compte moins de 1200 fonctionnaires; en 1970, environ 11 000, tandis que la population vaudoise a plus que doublé. Le budget de l'Etat passe de 6 à 790 millions! Les dé-

partements sont complètement redistribués. Le rôle social de l'Etat devient enfin lisible dans l'organigramme, avec l'apparition du Département de la prévoyance sociale et des assurances en 1970; cela contrebalance le poids ancien de l'instruction publique et, surtout, des affaires militaires, qui passent au second plan – après les deux guerres mondiales qui ont marqué cette période.

**– Vous dites que l'on possède peu d'informations sur le personnel qui occupait les fonctions supérieures...**

– On trouvait autrefois deux types de fonctionnaires dans les postes supérieurs: les spécialistes, engagés pour leurs compétences, et les généralistes, davantage engagés pour leurs accointances politiques. C'étaient souvent des sympathisants du parti dominant, qui veillaient dans leur mission à ce que les lois et directives soient bien respectées. Les cadres provenaient aussi des réseaux estudiantins: c'étaient des Helvétiens, des Zofingiens, des Bellettrien, etc. Mais cela change vers les années 50, avec l'instauration d'une vraie politique du personnel. On note l'arrivée des technocrates, de formation universitaire, aux postes de cadres. On commence à former ce personnel. Il faut bien voir qu'au milieu du siècle passé, travailler dans l'administration ne suscitait pas d'engouement. Ce milieu n'avait pas d'attrait particulier. On cherche donc à revaloriser les conditions de travail du personnel; on le protège – le statut de fonctionnaire est créé en 1947, c'est l'un des actes forts de cette période. Notez qu'il a fallu du temps pour construire ce statut,



Classe d'école à Vidy, en 1928.

Suite à la page 8 et 9



L'Union instrumentale de Lausanne défile sur la place du Château pour l'assermentation du Conseil d'Etat en mars 1930.



Bureau du receveur du district de Payerne vers 1930.

ACV PP / 63313

MUSEE DE L'EYSEE, LAUSANNE / EUGENE WÜRGLER



Le voyer du XII<sup>e</sup> arrondissement procède à l'enlèvement de billes encombrant une route dans les années 1910.

MUSEE DE L'EYSEE, LAUSANNE

Suite de la page 7

et beaucoup moins pour le démanteler, ce qu'on verra dans un prochain volet.

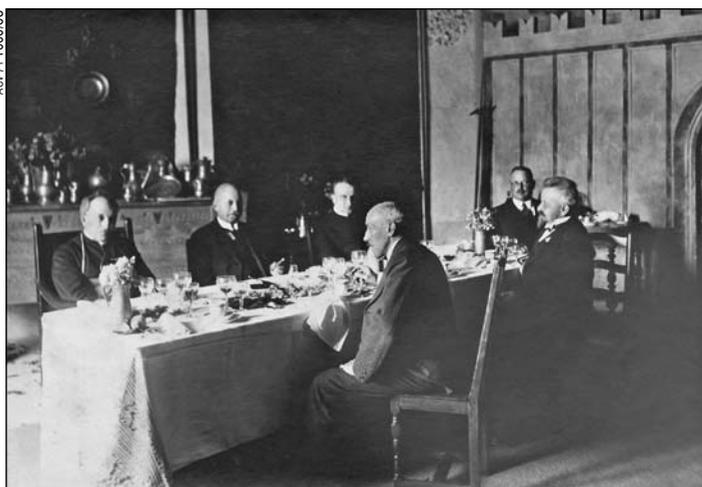
**– Sinon, qui est le fonctionnaire de 1886? Comment se déroule sa journée?**

– On ne dispose que de listes de noms. Difficile de savoir qui se cache derrière... On n'a pas de témoignages directs sur ces journées de travail, on ne connaît pas la mentalité qui régnait dans les bureaux... Il faudrait regrouper des faisceaux d'indices pour aboutir à un tableau objectif. Le mandat des fonctionnaires était reconduit de quatre ans en quatre ans. Il y avait alors des évaluations faites par les supérieurs, avec des commentaires sur l'attitude générale, le comportement. Cela pourrait donner un éclairage sur ce point.



Bureau de l'Identité judiciaire. A gauche, meuble pour 5000 photographies signalétiques. Le meuble à rideau contient les 81 tiroirs du fichier anthropométrique. Au centre deux meubles à 56 tiroirs du fichier décadactylaïre (empreintes). A droite, le meuble des doubles des fiches de Berne. Au centre, les tables pour l'anthropométrie et pour la prise des empreintes digitales.

ACV / JEAN-MARIO FISCHLIN - CENT ANS D'HISTOIRE DU SERVICE D'IDENTITÉ  
ACV / P100063



Réception au château cantonal, en présence du conseiller d'Etat Alphonse Dubuis, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, de l'évêque du diocèse de Lausanne et Genève Marius Besson, du chancelier d'Etat Georges Addor, avec peut-être Albert Naef, archéologue cantonal et Maxime Reymond, archiviste d'Etat ad interim, 3 juillet 1924.

**– Au chapitre des outils, des méthodes de travail, ces 90 années sont révolutionnaires!**

– On passe de l'ère du manuscrit à l'ère de la machine à écrire. On découvre les moyens de reproduction, d'abord le copie-lettres, puis les stencils à encre, enfin les stencils à alcool. Les photocopieuses arrivent vers 1975. L'informatique commence à prendre un essor considérable. Il y a d'abord une stabilité des outils. La période des machines à écrire a été relativement longue. Aujourd'hui, les changements sont toujours plus rapides, les outils durent toujours moins longtemps. Ces changements marquent aussi la fin de l'information centralisée. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve tout dans un même registre, un volume relié. Ensuite, on commence à créer des dossiers par affaires. C'est la fin du document de référence unique, le début d'une dispersion extrême de l'information. Et parallèlement, cette période est aussi celle de l'éclatement de l'administration, historiquement concentrée à la Cité. La direction du cadastre est la première à quitter la Cité pour s'installer dans la tour Bel-Air, en 1939.

**– On note des thèmes récurrents dans la vie de l'administration, comme l'interdiction de fumer dans les bureaux, qui figure déjà dans un règlement de 1900; où, dans les années 20, les débats sur les salaires jugés trop hauts et sur les fonctionnaires trop nombreux...**

– C'est peut-être ce qu'une publication comme celle-ci peut apporter. On a cru, dans les années 90, que l'on traversait une situation nouvelle et exceptionnelle, alors que l'on vivait une répétition de faits an-



*La machine à écrire a pendant longtemps été un outil central dans l'administration, avant de se voir supplantée par l'arrivée progressive des ordinateurs dans les années 1980.*

ciens. Pour *Orchidée*, la dramaturgie était très forte! Mais dans les années 50, une démarche similaire avait déjà été conduite. La mauvaise situation financière de 1999 était aussi une redite des années 1900, 1920, 1940. La question du découpage territorial est ancienne, la création d'un département présidentiel est un sujet de discussion depuis 50 ans – et fait même l'objet d'une votation populaire en octobre 1954... C'est une faiblesse de ne pas considérer le développement de l'administration, de ne pas

rechercher, dans l'histoire, des événements à même de fournir des enseignements. Au fil du temps, des questions similaires se sont posées aux autorités. On peut se demander pourquoi certaines bonnes questions prennent du temps à être données... Cela ne relève pas de la logique organisationnelle, mais d'une logique politique dont les textes ne fournissent pas nécessairement les éléments d'appréciation.

*Propos recueillis par Luc Jaccard*



*Bureau du commandant de la police cantonale vaudoise, entre 1918 et 1951, Robert Jaquillard.*



*Bûcherons à l'abatage à Longirod.*

## Combien d'îles sur le lac Léman?

Nul de besoin de partir sous les tropiques pour jouer à Robinson Crusôé. Des îles, la Suisse en compte plus de 300 (lacustres et fluviales, recensées par l'Office fédéral de topographie) dont sept sur le lac Léman. Certes, le soleil n'y brille pas aussi ardemment que dans les Caraïbes et l'isolement n'y est pas vraiment de mise: la plupart d'entre elles sont situées à moins de 100 mètres du rivage et deux sont déjà «habitées». Il s'agit de l'île de **Salagnon**, à quelques brasses du port de Clarens et sur laquelle se dresse une maison privée de style néoclassique; ainsi que de l'île de **Chillon**, en fait un gros rocher qui forme l'assise du célèbre château bâti les pieds dans l'eau, séparé de la terre ferme que par la seule largeur des douves, soit une petite dizaine de mètres.

### De 40 à 2300 m<sup>2</sup>

Toutes les îles du Léman sont privées à l'exception de celle de **Peilz**, au large de Villeneuve, la plus éloignée puisqu'émergeant à 800 mètres du bord mais aussi la plus petite avec ses 40m<sup>2</sup> et de l'île aux **Oiseaux**, au large de Prêverenges. Cette dernière est la plus jeune puisqu'elle a été aménagée en 2002 afin d'accueillir des oiseaux migrateurs ou locaux. Bien qu'appartenant au domaine public du lac, elle est gérée par Pro Natura. Restent ensuite l'île de **Choisi**, construite sur un récif en 1930 à 20 mètres des rives de la commune de Bursinel; l'île **Rousseau**, à l'embouchure du Rhône à Genève et l'île de **La Harpe**, propriété de la commune de Rolle, la plus grande avec 2370 m<sup>2</sup>.

### Pas vraiment naturelles

Les îles du Léman étaient à l'origine des haut-fonds affleurant à la surface qui ont été consolidés par des enrochements afin de les transformer en terres émergées. Des aménagements essentiellement motivés par des raisons bucoliques – les Genevois du XIX<sup>e</sup> aimaient à se promener sur l'île Rousseau, ralliée par une passerelle, tandis que les îles de Peilz (aménagée en 1797), de Choisi ou de Salagnon formaient un point de vue aussi romantique que touristique – mais aussi stratégiques, dans le cas de Chillon, ou commerciales dans celui de l'île de La Harpe, qui devait former à l'origine un port. – AG

# L'île de Peilz est-elle vraiment anglaise?



La réserve naturelle des Grangettes accueille des centaines de cormorans en hiver qui aiment à utiliser l'arbre majestueux et esseulé de l'île de Peilz voisine comme dortoir. Quitte à le couvrir de guano et à lui donner une apparence faussement givrée.

*Ingrate, la Reine Victoria aurait rendu l'île de Peilz, qu'elle avait reçue en cadeau. Drôle de cadeau. Mais a-t-il seulement existé?*

«Tu vois l'île là-bas, avec le grand arbre? Eh bien, elle est anglaise!» Ça alors, la minuscule île de Peilz aurait Albion comme grand sœur! Neuchâteloise arrivée sur la Riviera vaudoise il y a douze ans, combien de fois ai-je entendu cette histoire de la bouche de Veveysans, de Boélands ou de Montreusiens. Tous convaincus, tous détenteurs d'un fragment d'une histoire jamais identique. Seule la Reine Victoria en demeure l'imperturbable personnage principal. Et elle n'y tient pas vraiment le beau rôle puisqu'elle y apparaît au mieux comme une réfractaire au romantisme ambiant, au pire comme une ingrante, pingre de surcroît.

### Amour et tragédie

Il était donc une fois, il y a 150 ans, un couple d'amoureux anglais en villégiature à Villeneuve, sur les traces de leur célèbre compatriote, le poète romantique Byron.

Lors d'une sortie en barque au large de l'embouchure du Rhône, le jeune homme se noie. Ivre de douleur, sa veuve lui érige une île en souvenir en faisant consolider un haut-fond. Île qu'elle baptise *Paix*, malencontreusement déformé en *Peilz* par les habitants du coin.

Comme dans tout conte qui se respecte, surgit alors une reine, pas vraiment une marâtre mais pas non plus une Dame de cœur. La reine Victoria, veuve vieillissante alors en vacances en Suisse, se voit remettre l'île en cadeau. Selon certains par le Conseil fédéral, selon d'autres par le Canton de Vaud.

Une fable dont l'épilogue est aussi incroyable que double: une version affirme que la reine aurait transmis ce patrimoine immobilier à ses descendants jusqu'à nos jours, l'autre raconte que de retour chez elle, Victoria aurait découvert avec effarement qu'on lui réclamait des impôts fonciers sur ce

prétendu cadeau et se serait dépêchée de le rendre.

### Aucune source fiable

Aucune source historique ou administrative n'a malheureusement jamais pu étayer cette rocambolesque légende. A l'Office de l'information sur le territoire (OIT), au Service des eaux, sols et assainissement (SESA), au Registre foncier d'Aigle ou encore aux Archives communales de Villeneuve, on en a tous entendu parler. Mais sans pouvoir la vérifier. «Dommage!», regrette en riant Michel Cosendai, ingénieur au SESA, «on ne pourra pas confier les prochains gros travaux d'enrochement de l'île à un riche propriétaire.» Prosaïquement dit, l'île appartient tout simplement au domaine public du lac, les communes de Villeneuve et de Noville étant responsables de sa surveillance et de son entretien avec une participation financière du Canton pour l'exécution de ces travaux. – Annika Gil



## Prendre activement sa retraite

*Le Mouvement des aînés vaudois, une association soutenue par le Canton, propose des activités culturelles et sportives aux futurs et jeunes retraités. Histoire d'organiser une retraite active, comme participant ou comme bénévole à l'instar de Jean-Luc Tappy, ancien collaborateur du DFJ.*

«**J**e suis un homme de terrain, il fallait que je continue à bouger une fois à la retraite». Jean-Luc Tappy, enseignant, puis conseiller pédagogique et enfin responsable des ressources humaines au Département de la formation de la jeunesse, a décidé de prendre une retraite anticipée en 2004. Et comme affirmé en préambule, il s'est débrouillé pour que ses journées soient aussi actives qu'intéressantes: après avoir décroché un permis de conduire professionnel pour minibus, il s'est lancé dans l'organisation de petites excursions à thème, d'un ou plusieurs jours. «Le but n'est pas vraiment de gagner de l'argent mais bien de partager mon plaisir des voyages avec d'autres et de consacrer ma retraite à quelque chose que j'ai toujours aimé faire: organiser des sorties afin de débuser des curiosités.»

### Chauffeur bénévole défrayé

Il y a un an, Jean-Luc Tappy s'est proposé comme chauffeur bénévole auprès du Mouvement des aînés vaudois. Depuis, il met sur pied des excursions pour ses membres et reçoit une indemnité pour ses frais. L'exemple de Jean-Luc Tappy correspond bien à l'image que le Mouvement des aînés vaudois, fort de 2500 membres, souhaite donner de la retraite. Celle-ci ne doit pas

fatalement rimer avec un retrait progressif de la vie active mais plutôt avec une réorientation de ses activités et de ses engagements. Pour ce faire, le Mouvement des aînés offre toutes une série d'activités – loisirs, forma-

tion, voyages, bénévolat – dont certaines développées et gérées par les participants eux-mêmes.

Au fait, le Mouvement est à la recherche d'un deuxième chauffeur bénévole. – AG

### A l'agenda de janvier: le pain, le vin, l'art brut, le droit ou la balade en raquettes

**A**fin de donner un aperçu du programme d'activités mis sur pied par le Mouvement des aînés vaudois, voici quelques rendez-vous inscrits à l'agenda de janvier 2007:

- **Conseils juridiques.** *Questions de testament: êtes-vous au clair?*, mercredi 10 janvier. *Question d'héritage: êtes-vous au clair?* mercredi 17 janvier et *Conseils et orientation juridiques* mercredi 24 janvier. Prix: 48 frs pour les membre MDA sinon 65 frs (séance de 30 min.)
- **Découverte du monde des vins** avec Chantal Jaquemet, directrice du caveau-cenothèque *Le verre à Pied*, dès le 16 janvier 2007, 4 après-midi et 1 soirée de découverte et dégustation de différents vins. Prix: 350 frs membre MDA, sinon 400 frs. Délai d'inscription: 8 janvier.

- **Musées en vadrouille et Groupe archéologie.** La Collection de l'Art Brut vous invite à une visite commentée de l'exposition *Richard Greaves, architecte*. Mardi 16 janvier à 15h. Prix: 13 francs.

- **Pain paillasse au feu de bois** à la boulangerie *Les Brioches de la Lune* les 20, 24 et 31 janvier, de 15h-16h. Gratuit.

- **Sortie raquettes.** Balade à pied ou en raquettes selon les conditions. Encadré par un animateur-forestier de la Ville de Lausanne, ballade d'environ 3 heures dans les bois du Jorat, pour aller à la découverte de l'arbre lyre. Mercredi 24 janvier, à 13h30 ou, en cas de renvoi (météo), 31 janvier. Prix: 10 francs.

*Renseignements et inscriptions: Mouvement des Aînés (MDA), Riponne 5, 1005 Lausanne, 021 321 77 66.*

# Passeports au chemin de Mornex, des locaux ouverts et ... blindés à la fois

*Une salle claire, de grands et élégants panneaux rouges délimitent l'accès aux trois guichets. Des panneaux rouges à croix blanche, comme un rappel du passeport et de la nationalité suisse: nous sommes au secteur des documents d'identité du Canton. Dans leurs nouveaux locaux.*

La très légère odeur de peinture qui flotte encore entre les murs blancs, ce «parfum de neuf», suggère au visiteur que les locaux sont récents. En effet.

Depuis cet été, le secteur des documents d'identité qui dépend du Service de la population a pris ses quartiers Chemin de Mornex 3bis. C'est là, à deux pas de la gare de Lausanne, que convergent les demandes de passeports ou de cartes d'identité; celles que viennent directement faire les Lausannois, comme celles relayées par toutes les autres communes.

Sous la supervision des architectes et en coordination avec le Service immeubles, patrimoine et logistique, les travaux ont été réalisés en un temps record, deux mois, au lieu des trois mois habituels pour un chantier de cette nature.

## Afflux et passeport biométrique

Ces murs ont abrité jusqu'à 15 personnes, soit près du double des effectifs habituels, pour faire face à un afflux considérable de demandes de passeports 2003, pendant la période qui a immédiatement suivi l'installation dans les nouveaux locaux. De nombreuses personnes ont en effet souhaité obtenir le passeport 2003 avant le 26 octobre. Délivré avant cette date, ce document permet de voyager aux Etats-Unis sans visa. Après cette date, seul le passeport biométrique (plus cher et valable moins longtemps) ouvre la frontière américaine sans visa.

Le Chemin de Mornex est devenu LE centre de saisie biométrique de Suisse romande où l'on doit se rendre physiquement pour réaliser le passeport biométrique. Aussi, la proximité de la gare prend



«Nous avons tenu à favoriser le contact avec le public en organisant des guichets ouverts», souligne Jean-François Ferrario, responsable du secteur Etat civil, naturalisation et documents d'identité au SPOP. Les nouveaux locaux, en fonction depuis l'été déjà, ont été inaugurés le 30 novembre dernier en la présence du chef du DIRE, Jean-Claude Mermoud.

toute sa valeur. Ce document d'identité du XXI<sup>e</sup> siècle est muni d'une puce qui comprend des informations numérisées (nom, adresse, etc, et une photo). Dans une pièce un peu à la *Star-Trek* les personnes, assises dans des sortes d'alcôves ovoïdes sont photographiées numériquement. L'image est ensuite intégrée à la puce électronique du passeport.

Si l'affluence a causé un surcroît de travail à l'équipe qui a dû s'affairer le samedi matin et jusqu'à 22 heures le soir pour limiter les retards, le calme est maintenant revenu. La vitesse de croisière est aujourd'hui atteinte avec environ 40 visiteurs par jour. «Les locaux n'ont pas été choisis ni conçus pour répondre aux pics d'affluence, précisent Jean-Christophe Chatillon et Franco Teodori, les architectes chargés du chantier. Sinon, ils auraient été surdimensionnés pour les périodes normales.»

## Blindé...

Les murs blancs, conformément aux directives fédérales pour ce type de locaux, sont en fait blindés, renforcés par des plaques d'acier, à l'épreuve... d'une attaque à main armée! Pour passer documents et argent à leurs collègues dans les bureaux de l'arrière

du bâtiment, les collaborateurs et collaboratrices officiant au guichet les glissent par des fentes dans le mur du fond... L'impression de vivre dans un bunker? «Pas du tout! assure Sonia Benarab qui a rejoint l'équipe mi-août. D'ailleurs j'ignorais que les cloisons étaient blindées. Cela ne se voit absolument pas!»

## ...et ouvert!

En revanche, l'accueil n'a rien à voir avec un guichet surmonté d'un hygiaphone blindé. Un comptoir sobre et élégant permet de déposer ses papiers et documents devant le collaborateur. «Cela a été la volonté du SPOP depuis le départ: ouvrir, favoriser le contact entre la personne au guichet et la clientèle» souligne Jean-François Ferrario, responsable du SDI. «C'est plus chaleureux» assure Josiane Dessibourg, qui reçoit les visiteurs. «Et nous gagnons en autorité», remarque une collègue voisine: «Nous sommes assises, mais à la même hauteur que le visiteur». «A la demande du SPOP, nous avons travaillé sur ces aménagements, le confort des employés, en parallèle avec l'ouverture vers le public», précisent les architectes en charge du projet.

Frédéric Rouyard

## Les cadeaux du Conseil d'Etat



Un élégant carré de soie, décliné dans les bruns-beiges ou dans les roses, et une cravate ornée d'un motif alternant l'écusson vaudois et des grappes de raisins. Ce sont les cadeaux que le Conseil d'Etat offre à ses visiteurs officiels depuis la fin de cette année.

*Ambassadeur, consul ou délégation officielle en visite auprès du Conseil d'Etat repartent tous avec un cadeau. Une cravate et un foulard que peut désormais s'offrir le personnel de l'Etat.*

Une petite boîte marquetée, un ouvrage illustré racontant le Pays de Vaud ou une cravate, ce sont des exemples de cadeaux que le Conseil d'Etat offre aux délégations officielles, étrangères ou cantonales, qui lui rendent visite. En retour, «mais pas systématiquement», rappelle Eric Chesaux, vice-chancelier et responsable du protocole, le Conseil d'Etat reçoit des présents. Les plus beaux d'entre eux ou les plus particuliers sont exposés dans une salle du château. On y trouve une délicate jonque dorée, réplique miniature de la véritable jonque de l'actuel roi de Thaïlande, des tableaux, une pendule neuchâteloise ou une majestueuse jarre. Une bibliothèque reçoit les livres nombreux.

### Cravate et foulard

Les cadeaux du Conseil d'Etat varient bien sûr en fonction de la personnalité reçue. La reine Sonia de Norvège, accueillie cet été, s'est vue offrir une délicieuse boîte à musique issue des ateliers Reuge de Sainte-Croix. Des boîtes à musique plus modestes ont été données à des visiteuses moins couronnées...

«Comme nous arrivions au bout de notre réserve de cadeaux, nous avons décidé de

la renouveler et notre choix s'est porté sur une cravate et un foulard, déclinés en deux coloris chaque fois», explique Eric Chesaux. Dans des tons rouge foncé ou bleu-gris, avec pour motif une discrète alternance d'écussons et de grappes de raisin, la nouvelle cravate remplace l'ancienne aux classiques bandes vertes et blanches. L'accompagne le foulard en soie, aux couleurs automnales ou franchement rose et carmin, qui raconte la place du Château avec la figure du Major Davel, le cadran solaire, le bâtiment Perregaux, sans oublier le château Saint-Maire lui-même.

Annuellement, le Conseil d'Etat vaudois reçoit une dizaine de délégations officielles. L'ambassadeur du Japon a été le premier invité du Conseil d'Etat à inaugurer ses nouveaux cadeaux. Il a été suivi le 16 novembre dernier par le consul général de Russie. Au tour des députés et des collaborateurs de l'administration de pouvoir étreindre le foulard ou la cravate puisqu'ils leur sont désormais proposés à la vente. — AG

*Commande auprès de la Chancellerie d'Etat, 021 316 41 59 ou [info.chancellerie@vd.ch](mailto:info.chancellerie@vd.ch). Cravates, 47 francs pièce, et foulard (85cm x 85 cm), 126 francs pièce*



## Les Vaudois: en musique et en photo, 1905-2005

En préparation depuis plus de trois ans, *De la Musique et des Vaudois*, ouvrage présentant par la photographie plus d'une centaine de figures qui ont marqué la vie musicale en Pays de Vaud au XX<sup>e</sup> siècle, sort de presse, avec des textes d'Etienne Barilier, Daniel Girardin, du Musée de l'Elysée, Jacques-Michel Pittier et du Professeur Jacques Viret, de l'Université de Strasbourg, fin connaisseur de la vie musicale vaudoise. Ce musicologue dresse un remarquable panorama du passé musical vaudois (1905 à 2005), enrichi de notes et de références bibliographiques de premier ordre. Due à l'initiative de la section des archives musicales de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), à qui l'on doit la conception d'ensemble, cette publication met magistralement en valeur les compétences de l'atelier de photographie de la BCU. Un volume qui constitue une première dans le monde des bibliothèques suisses.

*«De la Musique et des Vaudois», volume relié de 326 pages contenant 127 photographies, en vente à la BCU ou sur le site [www.unil.ch/bcu](http://www.unil.ch/bcu). Prix: 58 francs.*

## L'aventure des horlogers de La Vallée de Joux



Ils s'appelaient Samuel-Olivier Meylan, Louis Piguet du Bas-du-Chenit dit Berger ou Edmond Audemars. Ce sont quelques-uns des protagonistes du troisième volume de Daniel Aubert consacré à l'industrie horlogère dans La Vallée de Joux. Et à ces pionniers, dont la vie hésite entre hardiesse inventive et vicissitudes familiales, et qui ont participé à la réputation mondiale d'une petite vallée condamnée à se dépasser pour vivre d'un art aussi précis que celui de l'horlogerie.

*«La Vallée des montres et des horlogers exceptionnels», vol. III, 232 pages, 350 reproductions. Prix: 90 frs. Editions Antoine Simonin, r. Saars 99, 2007 Neuchâtel. Tél.: 032 724 65 00, [editionsimonin@swissonline.ch](mailto:editionsimonin@swissonline.ch)*



**A vendre:** cause rénovation, cuisine agencée en chêne avec frigo, congélateur 4 tiroirs, micro-onde, four normal et chaleur tournante, plaque vitrocéramique et hotte en cuivre, joli cachet, bon état. Pour tout renseignement: 024 441 15 90 (soir).

**A vendre:** poêle à pellets M et F acheté 5950.- fr. il y a 3 ans, vendu 3600.- fr. Puissance 14kW, Volume de chauffage 350m<sup>3</sup>. Tél.: 079 318 17 92.

**A vendre:** 4 radiateurs électriques muraux à accumulation et à thermostat. Puissance 1500 W. Deux chauffe-linges, 500 W. Prix: 400.- fr/pièce. Tél.: 079 318 17 92.

**A vendre:** train Duplo, parfait état, plus que complet: rails, ponts, barrières, locomotive à piles, wagons, Prix: frs 100.-. Tél.: 021 803 69 64.

**A vendre:** violoncelle 4/4 allemand avec archet et coffre en polyester vert. En très bon état. Valeur à neuf Fr 3800.- Cédé Fr 2500.- Tél. 021 784 16 94 ou martine.laurent@vd.educanet2.ch.

**A vendre:** luxueux service en porcelaine anglaise Royal Doulton, modèle Hampshire, neuf, complet, d'après un décor original de Cutts (1840). 60 pièces achetées en 1950 jamais utilisées. Valeur actuelle Fr. 6'000 à 7'000.-. Cédé pour Fr. 800.-. Tél.: 021 921 5991.

**A vendre:** une protection de tapis plexi transparent, 120x150cm, frs 20.-; une table Lista 80x160cm stratifiée blanche, pieds chromés Fr90.-; une bibliothèque de marque Wogg blanche, dim, Lxlxh = 243 x43x213cm composée de 16 rayons, 2 volumes fermés, 1 élément sur glissières pour dossiers suspendus, valeur neuve frs7000.-, vendue frs 1'500.-, un boîtier Nikon F90X frs 300.-. Tél.: 024 436 29 84 ou 079 650 25 58.

**A vendre:** au plus offrant, grand Meuble TV avec 1 grand compartiment TV avec 2 portes verrouillables. 1 tiroir video au milieu avec 2 compartiments de rangement et une porte rabattable; 1 grand compartiment Hifi en bas avec 2 portes. Bois: chêne massif foncé. Hauteur 158, largeur 108, profondeur 58 cm. Valeur neuf: frs 798.-. Renseignements: jo.pi@bluewin.ch ou 021 316 66 65.

**A vendre:** lit-armoire Pfister avec matelas, 90/190, décor hêtre, éclairage, fr. 950.-. Tél. 076 443 13 83.

**A vendre:** pack photo semi professionnel, en excellent état, comprenant appareil photo reflex 35 mm Canon EOS 50, avec zoom AF 35/70mm et zoom AF 70/300mm, un flash de marque Canon, filtres, télécommande, trépied et pares-soleil. Prix: fr. 580.- pour le tout. Tél.: 077 406 84 42

**A vendre:** appareil photo numérique, 3,2 mégapixels, zoom optique 6x, de marque Fuji Finepix, avec carte Fuji de 64 MB et étui. Prix: fr. 170.-. Tél.: 077 406 84 42

**A vendre:** 4 pneus neige montés sur jantes pour Volvo 940. Fr. 200.-. Tél.: 079 653 79 33.

**A vendre:** amortisseurs «rabaisés» pour Mazda MX 5. Valeur à neuf 1'500.-, cédés 500.-. Tél.: 079 653 79 33.

**A vendre:** caravane 5 places, chambre à coucher séparée, lits jumeaux, double-toit, auvent 4 saisons, cabane de jardin etc... dans camping avec piscine au pied du Jura, vue sur les Alpes, à proximité de la gare, excellent état. Prix à discuter. Tél.: 022 735 33 89.

**A vendre:** joli scooter Honda 125, Pantheon, 2002, 8'000km, diverses options, état impeccable. CHF 3'100.- à discuter. Tél. 079 796 16 67.

**A vendre:** moto BMW F 650 GS jaune et noire, état neuf, roulé 3700 km. Equipée avec ABS, poignées chauffantes, pare-bise, top-case. Consommation 4,4 l/100 km. Prix Fr 7'900.-, au 021 732 27 42 midi et soir.

**A vendre:** Yamaha TDR 125cc / 7kw, rouge, 1995, 35'000km, très bon état, tous les services effectués, kit chaîne neuf, batterie neuve. Cause double emploi. Fr. 2'000.-. Tél.: 079 465 23 87 ou 021 807 13 45.

**A vendre:** camping-car LAIKA capucine, Fiat Ducato 2,5 diesel, 1998, expertisé juin 2006, courroie de distribution neuve, homologuée 6 places, 4 couchés, nbres options, antenne satellite, très bon état. Prix: frs 34'000.-, à discuter. Tél.: 079 310 56 07 et 021 864 41 35.

**A vendre:** pour VW Golf III, 2 barres de toit, 2 porte-vélo et 2 porte-skis. Le tout en très bon état: fr. 100.- Tél: 078 621 07 44.

**A vendre:** Renault Clio Fairway, 5 portes, 1,2 16v, couleur bleu-gris métal, pour cause double emploi. 1<sup>re</sup> immatriculation septembre 2005. Parfait état, un seul propriétaire. 4 pneus neige compris. 12'000 km. Prix: frs 14'000 à discuter. Tél le soir: 024 42 50 01.

**A vendre:** Mazda 323 1.5 16V, 2001, 60'000km seulement, expertisée 2006, vert foncé métal, très bon état, ABS, clim.,airbags, radio K7, jantes alu, jantes hiver montées, 1ère main. Prix: frs 10'000.- à discuter. Tél.: 021 652 13 14.

**A vendre:** Mitsubishi Colt 1.3, 1996, 131'000km, expertisée août 2006, vert métallisé, très bon état, direction assistée, climatisation, airbags, 4 pneus hiver + été: Prix: fr. 4'500.-, à discuter. Tél.: 078 715 14 61.

**A vendre:** Subaru Impreza Turbo, excellent état, gris métal, 140'000 km, expertisée octobre 2005, 3 jeux de roues alu, climatisation, ABS, Airbag. Prix à discuter. Tél: 079 347 57 44.

**A vendre:** Opel Astra G22 Coupé, Bertone Edition, gris, 2001, automatique, expertisée 04.2006, 64'000km., pneus hiver s/jantes, fr. 10'900.00. Tél.: 021 807 15 81.

**A louer:** appartement 7,5p sur tout l'étage pour fin janvier 2007. calme, proche du CHUV, 2 balcon, 2 salles de bain, 2 wc, grande cuisine fermée, 4 gandes pièces, 3 petites. Loyer: frs 2400.-, charges comprises. Tél: 021 311 6684 entre 19h et 21h.

**A louer:** Pully, jolie chambre avec salle de bain. Située dans la verdure en plein centre de

Pully, à côté de la gare et des transports publics (possibilité de place de parc à louer en sus). Frigo. 580 fr./mois, libre dès le 27.01.2007. Tél.: 079 359 81 39 (répondeur).

**A vendre:** à Anzère (Valais) studio 28 m<sup>2</sup> (avec kitchenette), Place du Village, balcon plein sud, vue, tranquillité, rénové, proche de toutes commodités. Libre de suite ou à convenir. Prix: fr. 89'000.- (à discuter). Tél.: 021 646 29 90 (soir) ou 079 616 80 54.

**A vendre:** villa, hauts de Lutry, très belle vue sur Lac + Alpes, parcelle de 500m<sup>2</sup>, surf. habitable 185m<sup>2</sup>, commodités à 15min. à pied. Prix: frs 1'370'000.-, directement du propriétaire. A voir!! Tél.: 021 791 23 06 ou 076 427 04 96.

**Vacances:** Morgins au pied des pistes: à louer chalet 12 lits tout confort, machine à laver la vaisselle et le linge, garage. Libre du 23 décembre au 20 janvier 2007. Prix Fr 2'500.- la semaine ou Fr. 4'500.- les 2 premières semaines ou Fr. 5'500.- le mois. Tél.: 021 861 10 97 (soir) ou 079 518 88 18.

**Vacances:** Ligurie, Italie, à louer appartement 6 lits à Santa Margherita Ligure, au 1<sup>er</sup>, tout confort, cuisine agencée, à 10 min à pieds de la mer. Disponible de suite. Loyer: frs 400.- la semaine. Pour contact: 079 604 94 44.

**Vacances:** à louer aux Iles Canaries (du 20 janvier au 3 février 2007) grand appartement 2 pièces (vue mer) dans un complexe 5 étoiles, tranquillité, piscine, plage, toutes commodités sur place. Tél.: 021 646 29 90 (soir) ou 079 616 80 54.

**Vacances:** Toscane (Italie) à 460 km de Martigny, à 10 km. de Viareggio, à 15 km de Pisa et de Lucca, à 70 km. de Florence, dans les oliviers, à louer très joli appartement de vacances, pour passer les fêtes, très calme, à 5 min. à pied du centre de Quiesa, 2 chambres à coucher, coin à manger, télé, bain, superbe terrasse pavée, etc..., dès fr. 350,- la semaine. Tél. 026 665 11 69.

**Divers (chant):** envie de chanter et de vous intégrer dans un chœur mixte sympathique? Alors venez nous rejoindre, cherchons chanteuses et chanteurs. Répétons à Montreux le mercredi soir. Tél.: 079 691 90 23.

**Divers (chant):** cherchons choristes (H/F) pour création; répétitions le jeudi soir à Bercher. Dates des représentations: fin avril 2007. Renseignements: 021 731 53 74 (le soir).

**Divers (mariage):** lâcher de pigeons à l'occasion de fêtes et mariages. Elevage de pigeons, blancs et colorés, de Nicolas Gaudin, à St-Sulpice. Infos: 079 685 14 00.

**Divers (chauffeur):** Vous voulez faire une escapade personnalisée de un ou plusieurs jours avec un chauffeur professionnel? Pour comité, Municipalité, groupe se réunissant sur un thème (jusqu'à 16 personnes), ... ou vous voulez fêter l'anniversaire d'un membre de votre famille, pourquoi ne pas lui offrir une escapade avec ses proches? Demandez une offre à Sympatours, Jean-Luc Tappy 079 652 21 52, sympatours@bluewin.ch

# «Têtes à sous» exposées au Palais

Dans le cadre du centième anniversaire du palais de Rumine, le Musée monétaire cantonal a sélectionné des œuvres du célèbre dessinateur vaudois, Raymond Burki, pour illustrer une exposition humoristique.

Le choix des «têtes à sous» s'est porté sur diverses personnalités croquées par l'artiste et qui arpentent, pour la plupart, les couloirs du bâtiment lausannois. Parmi ces dernières, des conseillers d'Etat ou des députés siégeant à l'aula du palais de Rumine depuis le 8 novembre 1999, et des personnalités de la scène culturelle ou économique vaudoise. Leurs portraits pourraient figurer sur un billet de banque ou une monnaie. C'est la raison pour laquelle ces dessins trouvent

## Séance de dédicace

Raymond Burki dédicacera son dernier livre *Burki 06*, le mercredi 13 décembre 2006, de 11h à 15h, au Musée monétaire cantonal (Palais de Rumine, 3<sup>e</sup> niveau), dans le cadre de l'exposition.

leur place dans une institution qui étudie les deniers d'hier et les francs d'aujourd'hui.

Plusieurs animations animent l'exposition. Le public, pourra, par exemple, voter afin de choisir la tête la plus populaire, celle qui pourrait figurer sur une pièce de monnaie ou un billet de banque.

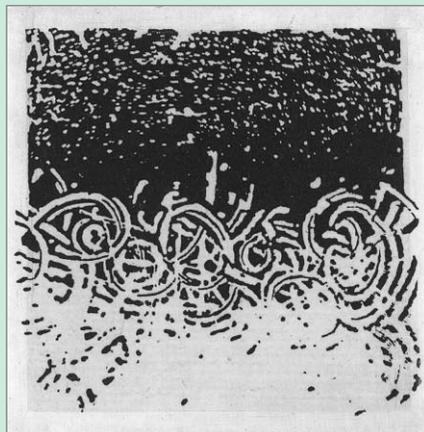


«Têtes à sous» au Palais. Exposition Raymond Burki, du 5 novembre 2006 au 25 février 2007. Musée monétaire cantonal (Cabinet des médailles), Palais de Rumine, Riponne 6, [www.lausanne.ch/museemonetaire](http://www.lausanne.ch/museemonetaire), du mardi au jeudi de 11h à 18h, du vendredi au dimanche de 11h à 17h, fermé le lundi.

## Rendez-vous

### Exposition: gravures

Artiste peintre et enseignant, Nicolas Delémont, expose ses gravures (**photo**) et peintures à la Galerie Planque (Escaliers de Billens 1, 1003 Lausanne) du samedi 2 au samedi 23 décembre ainsi que du mercredi 10 au samedi 20 janvier. Mercredi à vendredi: 15h à 18h30; samedi de 11h à 15h.



### Musique

Orgue, voix et orchestre: l'ensemble *Cancoméra* vous propose quatre Cantates composées et dirigées par Vincent Girod, une romance pour violon et cordes ainsi qu'un concerto pour orgue et cordes: mercredi 15 novembre, à 20h30, au Temple de St-Marc (**Prélaz-Lausanne**), mercredi 29 novembre, à 20h30 au Temple de **Môtiers**, Val de Travers (NE), mercredi 6 décembre, à 20h30, au Temple de **Lutry**, mercredi 10 janvier 2007, à 20h30, à l'Église du Sacré-Cœur (**Ouchy**, Ch. de Beau-Rivage 3).

Il s'agit d'une musique contemporaine composée selon les règles naturelles de l'harmonie classique (mélodieuse et non truquée).

### Conférence

«A quelle sauce les contribuables sont-ils mangés par les Tribunaux dans les affaires fiscales vaudoises?» Exposé thématique de la jurisprudence 2006 par Christian Loche, juriste-fiscaliste auprès de l'Administration cantonale des impôts, vendredi 15 décembre à l'Université de Lausanne, Dorigny, bâtiment Internef, auditoire 126, 13h30 à 17h30. Entrée libre. Pour plus d'info: [www.fiscalnews.ch](http://www.fiscalnews.ch).



## MOTS CROISES

### Horizontalement

1. Arrive aux pouvoirs.
2. Dieu seul le peut.
3. Beau geste. En Drôme.
4. Manière de conduire. Descend des Alpes.
5. Durcir.
6. Tant qu'on l'a... Devant devant.
7. Tache indélébile.
8. Véhicule canadien. En France, association des bénéficiaires de la sécu.
9. Il est bien loin, il reviendra. Pour aller droit.

### Verticalement

1. Gardien à Genève. Point magistral.
2. Bouts de neurones. @.
3. Vise à guérir.
4. Enregistré. Dans la mer d'Irlande.
5. Oiseau d'altitude.
6. Peu portée à la rêverie.
7. Fureur courte. Début de vigilance.
8. Pas banal.
9. Vertu politique.

### Solution du n°180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	E	V	I	D	E	N	C	E	S
2	L	A	M	E			O		U
3	E	R	A	D	I	Q	U	E	R
4	C	I	C	A	T	R	I	C	E
5	T	A		L	E		N	A	S
6	O	T	E	E		V	E	R	T
7	R	I			S	O	R	T	I
8	A	O	U	T	A	T		E	M
9	L	N	B		N	E	G	R	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2								■	
3				■					
4							■		
5									
6	■						■		
7		■		■					
8									
9				■					



# «Mémoires silencieuses»



Quatre filles, 1939 © Shoji Ueda Office, Tokyo, Japon.

Première rétrospective en Europe de Shoji Ueda, grand nom de la photographie japonaise et régisseur du théâtre des dunes

Un Japon différent, loin des prouesses technologiques, de la frénésie de ses mégapoles et de ses mangas hystérisants. En traversant les salles du Musée de l'Elysée, une étrange quiétude s'empare du visiteur. Les quelque 150 clichés de l'un des plus célèbres photographes japonais, Shoji Ueda, décédé en 2000, nous parlent d'un Japon campagnard, éprouvé par la guerre, aux enfants vêtus d'habits propres mais rapiécés. Aucune tristesse ne transperce pourtant ces clichés, au contraire. Si au premier abord, le calme onirique des compositions de Shoji Ueda s'impose, parallèlement surgissent en tapinois l'humour, la dérision et la tendresse.

Ses parents, ses frères et sœurs, sa femme ou ses amis forment les acteurs principaux d'un théâtre qui a pour décor unique les

infinies ondulations des dunes de sable de sa région natale. Ces étranges mises en scène, aux lignes subtiles, saisissent sur le vif des tranches d'humanité surprises au milieu d'un décor lunaire. «On peut faire toutes sortes de photos dans les dunes», a un jour expliqué Shoji Ueda pour qui ses clichés représentent autant de «mémoires silencieuses». – AG

«Une ligne subtile. Shoji Ueda, 1913-2000» au Musée de l'Elysée. **Visites guidées:** dimanche 7 janvier, à 15h et 16h. Projection de deux films présentant le travail de Shoji Ueda et sa place parmi les photographes nippons. **Conférence:** «Le nouveau portrait photographique» de William Eving, directeur du Musée de l'Elysée, dimanche 17 décembre, à 16h. De lundi à dimanche, de 11h à 18h. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, fermé lundi.

## Expositions

**Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens.** *Supercherie et mystification.* Une exposition qui explore le foisonnement du faux depuis le Moyen-Âge. Jusqu'au 7 janvier 2007.

**Espace Arlaud, Lausanne.** *Des Alpes au Léman, images de la préhistoire.* L'histoire le mode de vie des communautés préhistoriques qui ont occupé la vallée du Rhône et les rives du Léman. Avec, en point d'orgue, le passage des Helvètes à Genève et la bataille d'Octodure à Martigny. Me-ve: 12h-18h, sam-dim: 11h-17h. Jusqu'au 15 janvier.

**Maison d'Ailleurs, Yverdon.** *Archiborescence, architecture organique et visions utopiques.* L'artiste belge Luc Schuiten expose au Musée de la science-fiction sa vision d'une cité où monde végétal et architecture ne font plus qu'un. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 mars

**Musée cantonal des beaux-Arts, Lausanne.** *Charles Gleyres. Le génie de l'invention.* A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, la rétrospective lausannoise (plus de 200 œuvres) dévoile un artiste vaudois occupant une place de première importance dans l'histoire de l'art français du XIX<sup>e</sup> siècle. **Visite guidée:** jeudi 4 janvier, 18h30.

**Rencontres autour d'un thème:** dimanche 7 janvier: Orientalisme à 14h, Peinture d'histoire à 15h et Scènes mythologiques à 16h. Jusqu'au 7 janvier.

## Musique

**Concert de Pascal Rinaldi;** ambiance café-théâtre au Centre pluriculturel d'Ouchy (CPO) qui accueille le chanteur Pascal Rinaldi, accompagné de l'accordéoniste Olivier Forel, vendredi 15 décembre, à 20h30. Homme de plume et artiste tenace à la voix particulière, pressante et fragile, Pascal Rinaldi chante des textes existentiels, absurdes ou érotiques. Location: 021 616 26 72.

**Concert de Noël** à la Cathédrale de Lausanne, *Le Messie* de Haendel, version Mozart, par le Chœur Pro Arte et l'Orchestre de chambre de Lausanne. Jeudi 14 et vend. 15 décembre, à 20h. Location: 021 345 00 25.

## Spectacle

**L'Enéide d'après Virgile,** par le Collectif Nunc Théâtre. C'est l'histoire d'un brave type dont on a détruit la ville et qui doit en construire une autre, ailleurs, sans oublier de mettre son peuple en lieu sûr. Les dieux et même les hommes se déchaînent contre lui. Du 4 au 14 janvier, à la Grange de Dorigny: ma., je. et sam., à 19h, mer. et vend., à 20h30. Locations: 021 692 21 24 (répondeur).

## Ils jouent à la poupée, vraiment?

La poupée, un jouet de fillette mais aussi une plateforme incontournable pour de nombreux artistes tels que Magritte, Ernst ou Man Ray. L'Américain BillyBoy\* et le Français Lala sont par contre les premiers à avoir construit leur poupée, à la fois multiples et mystérieusement prénommée *Mdvanii*. Elle se pomponne, se promène au bras de Ken, voyage, ... bref elle exprime, dans des mises en scène photographiées en grands formats, les tribulations du genre humain, piégé par la pub, le glamour, la mode ou les tabous.

*Mises en scène photographiques des poupées de BillyBoy\* et Lala exposées au Musée de l'Elysée, jusqu'au 28 janvier. Visites guidées: dimanche 7 janvier, à 15h et 16h. Poupées, toiles futuristes de BillyBoy\* et autres objets présentés au Musée de design et d'arts appliqués (mudac) jusqu'au 11 février.*

